



# Pêche Infos

## Dans ce numéro

1. Le Malsaucy
2. Réunion des Présidents
3. Les changements en 2019
4. Partenariat Crédit Mutuel
5. Voeux

Avant de passer en **2019**,  
revenons sur les derniers évènements  
de l'année **2018**...

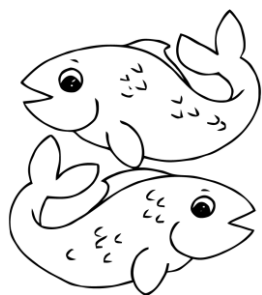
## La Vidange du Malsaucy

Après une longue période de sécheresse et les interdictions qui vont avec, nous avons enfin eu l'autorisation de vider le plan d'eau du Malsaucy, avec plus d'un mois de retard. Les opérations de récupération du poisson se sont déroulées les 5 et 6 décembre derniers avec des conditions météorologiques plutôt moyennes pour l'homme mais correctes pour les poissons.

Le bilan de cette pêche est le suivant :

- Près de 7 tonnes de belles carpes dont certaines dépassent les 5 kg
- Près de 4 tonnes de gardons (friture et géniteurs)
- Près d'une tonne de carnassiers

Une belle pêche malgré le retard pris et la forte présence de cormorans qui survolaient le plan d'eau.



## Réunion des Présidents d'AAPPMA

Le Président de la fédération départementale avait convié tous les Présidents d'AAPPMA le vendredi 30 novembre dernier afin de leur faire un bilan de l'année écoulée. Le point sur la sécheresse a longuement été débattu ; les membres présents auraient souhaité que la pêche et les pompages soient prohibés sur les rivières en danger.

Les nouveautés pour 2019 leur ont été présentes, à savoir, les changements règlementaires, les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier et les nouveaux dépositaires du département



# Les changements de 2019

## Les Salmonidés

Retour à la taille de 25 cm pour la Truite Arc-en-ciel (et saumon de fontaine). La truite Fario reste quant à elle à 30 cm. Le nombre de prises autorisées reste inchangé, à savoir maximum **6 truites par jour et par pêcheur**, avec un nombre limité de **3 TRUITES FARIO**.

## Nouveauté 2019...

## Partenariat avec le Crédit Mutuel Montreux-Vieux



### LE CREDIT MUTUEL PARTENAIRE DE VOTRE ASSOCIATION

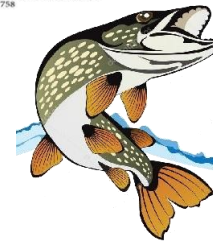
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de Naissance : \_\_\_\_\_



**Crédit Mutuel**

(1) Valable dans la caisse de Crédit Mutuel de Montreux-Vieux. Les 50 € du bénéficiaire seront versés sur un compte ou un livret ouvert au nom du bénéficiaire ou de ses représentants légaux pour un mineur au sein de la Caisse de Crédit Mutuel participante. 50€ répartis de la manière suivante : 20€ immédiatement puis 30€ après 6 mois de fidélité à la Caisse de Crédit Mutuel. Chiffre soumis à conditions valable sous réserve d'acceptation par la Caisse de Crédit Mutuel participante et valable jusqu'au 09/12/2019 pour tout membre de l'association non client du Crédit Mutuel.  
(2) Pour toute ouverture d'un livret ou d'un Eurocompte par un adhérent de l'association, cette association recevra un virement de 50 € sur un compte ouvert dans la Caisse de Crédit Mutuel participante.  
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme, 4 rue Frédéric-Guillaume-Raiffeisen, 67000 Strasbourg, RCS B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 - N° Orias 07 003 738

Pour plus de renseignements,  
contacter la Fédération  
Départementale de Pêche.



## MEILLEURS VOEUX 2019

La Fédération de Pêche du Territoire de Belfort  
pour la Pêche et la Protection du Milieu  
Aquatique vous souhaite

une excellente année 2019 !



## À venir...

### JANVIER 2019

- 13/01 : AG AAPPMA Montreux-Château
- 18/01 : AG AAPPMA Chèvremont
- 19/01 : AG AAPPMA Courtelevant
- 20/01 : AG AAPPMA Morvillars
- 26/01 : AG AAPPMA Etueffont
- 27/01 : AG AAPPMA Trévenans
- 27/01 : Fermeture du Carnassier**

### FEVRIER 2019

- 02/02 : AG AAPPMA Giromagny
- 23/02 : Journée Truites  
AAPPMA Bourgne  
Etang du Lamponot

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu  
Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : [contact@fede-peche90.fr](mailto:contact@fede-peche90.fr)

Site internet : <http://territoiredebelfort.federationpeche.fr/>